



UN ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA MARNE L'ANSE DU RADOUAYE

En plein cœur de la vallée de la Marne au Sud-Est de Châlons-en-Champagne, dans une zone à forte vocation agricole, se trouve un espace de nature préservée : l'Anse du Radouaye. Cette zone humide constituée d'une mosaïque d'habitats naturels (roselières, boisement, végétation aquatique...) accueille une richesse écologique remarquable.

Ce site représente un intérêt majeur à l'échelle de la vallée de la Marne et plus largement en Champagne-Ardenne. En 2006, le Conseil général de la Marne a labellisé l'Anse du Radouaye comme espace naturel sensible. Un espace naturel sensible est un milieu reconnu pour son intérêt écologique, paysager et sa capacité à accueillir du public.

Propriété du Département de la Marne, c'est dans le but de préserver ce patrimoine naturel remarquable que celui-ci en a confié la gestion écologique au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne par le biais d'une convention de gestion, en lien avec l'Office National des Forêts.

ENVIRONNEMENT ET MILIEUX

Un paysage né de la rivière

Au cœur de la plaine de la craie, la rivière Marne et ses méandres engendrent des dépôts alluviaux et des déblaiements successifs. Ces alluvions sont majoritairement graveleuses et sableuses, issues des calcaires érodés en amont du bassin versant. L'épaisseur de ces alluvions anciennes est estimée entre 5 et 7 mètres d'épaisseur selon les localités.

L'Anse du Radouaye est donc le témoin des turpitudes d'une rivière qui par la mobilité de ses méandres a façonné un paysage unique, dont il résulte cette mosaïque de milieux très différents.



Source : BD ORTHO 2004 © IGN Paris

Un complexe remarquable d'habitats naturels

L'Anse du Radouaye présente un intérêt écologique très fort puisque sont observés des habitats aquatiques et riverains caractéristiques de la vallée :

➤ forêts alluviales avec l'omniprésence de l'Aulne, du Frêne, des Saules et du rare Orme lisse. Ces habitats sont d'un très grand intérêt écologique ;

➤ roselières, carex et mégaphorbiaie (végétation constituée d'ortie, de reines des prés...) dans les dépressions plus humides, sur les berges ou en lisière forestière ;

➤ végétation aquatique dans la noue domaniale (celle-ci est gérée par la Fédération de Pêche de la Marne) ;

➤ anciennes prairies qui ont fait l'objet en 2004-2005 de plantations de feuillus (aulnes, frênes) par le Département de la Marne dans le cadre des mesures compensatoires liées au développement de la zone d'activités de l'aéroport de Vatry.

Une flore diversifiée

L'Anse du Radouaye possède une diversité floristique importante. Les inventaires scientifiques menés en 2009 ont permis d'identifier 106 espèces végétales et cette liste est loin d'être exhaustive. Cette diversité est liée aux différents habitats présents sur le site.

Trois espèces protégées à l'échelle régionale et/ou inscrites sur la Liste Rouge de la Flore Vasculaire de Champagne-Ardenne sont présentes sur le site. Il s'agit du pâturin des marais, de la stellaire glauque et de la germandrée des marais.

Un refuge pour la faune

Ce secteur «sauvage» de la Marne constitue un refuge de choix pour toute une faune typique des zones humides de la vallée :

➤ l'avifaune : les pics raffolent des vieux arbres, le martin-pêcheur fréquente les boisements en bord de rivière, les sarcelles d'hiver et d'été, le fuligule milouin s'abritent à l'intérieur de la noue.

➤ les insectes : 12 espèces de papillons de jours, 8 espèces de libellules...



Stellaire des marais



Caloptéryx vierge

PROTÉGER, GÉRER, AMÉNAGER

Pourquoi préserver une zone humide ?

Parce que les zones humides continuent de disparaître : drainage, assèchement, mise en culture, urbanisation. Et pourtant, elles rendent de multiples services à l'homme naturellement...

- ▶ Elles agissent comme un filtre où les matières en suspension sont déposées au fond de l'eau, ce qui contribue à la limpidité de l'eau. Certaines plantes présentes dans ces milieux ont la faculté d'emmagasiner des polluants dans leurs racines, purifiant ainsi les eaux.
- ▶ Les zones humides, tels d'immenses réservoirs, retiennent l'eau pendant les crues pour la libérer lors des sécheresses estivales. Elles atténuent ainsi les problèmes d'inondation et de sécheresse.

Comment préserver cette richesse écologique ?

Un espace naturel ne s'entretient pas tout seul. Il suppose une bonne connaissance et une gestion adaptée pour en maintenir la richesse écologique.

1 Priorité à la dynamique naturelle des boisements humides

Les boisements alluviaux ont fortement régressé en France au cours du XX^e siècle ! Et la vallée de la Marne n'échappe pas à ce constat inquiétant. Aujourd'hui, rares sont les secteurs sauvages où les boisements peuvent vieillir « en toute tranquillité ».

Aussi, il est préconisé sur l'Anse du Radouaye de préserver ces boisements humides de toute intervention. De même pour les plantations d'aulnes et de frênes qui devraient rapidement évoluer vers des boisements plus « naturels ».

2 Améliorer les connaissances sur la faune et la flore

Un site d'une telle richesse ne se laisse jamais découvrir complètement en une seule année d'inventaires ! Un certain nombre d'espèces végétales et animales n'a certainement pas encore été observé. Les données doivent être complétées régulièrement afin de pouvoir prendre en compte de la manière la plus efficace possible les différents groupes faunistiques concernés dans la préservation du site. Des compléments devront par exemple être réalisés sur les oiseaux et les insectes. Les espèces végétales rares devront être recherchées et localisées précisément.

3 Une fréquentation raisonnée du site

Le site est régulièrement fréquenté par les promeneurs qui apprécient le cadre naturel et sauvage de ce secteur. La fréquentation et l'accueil du public sont des aspects positifs qu'il convient de maintenir mais tout en gardant à l'esprit que certains secteurs du site sont relativement fragiles et ne doivent pas être perturbés. Aussi, la promenade se fera



Pic noir

- ▶ De nombreuses espèces végétales et animales sont liées aux zones humides. Ces espèces sont très souvent menacées du fait de la disparition de leurs habitats.

uniquement à pied toujours sur les chemins existants. Un panneau d'information et de présentation du site devrait être installé à l'entrée pour expliquer les usages à respecter.

4 Informer la population et les acteurs locaux sur la préservation du site

La préservation du site passe aussi par l'information et la sensibilisation des habitants et des acteurs locaux. Informer sur l'intérêt du site est essentiel pour qu'ils comprennent pourquoi une gestion particulière est menée. De plus, le Conservatoire collaborera avec les autres acteurs qui interviennent sur le secteur pour une cohérence des actions réalisées sur le secteur de l'Anse du Radouaye : la Fédération de la Marne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques gère la noue domaniale en faveur de la faune piscicole, le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Marne Moyenne (SMAHMM) est habilité à intervenir sur la rivière et ses berges.

Un plan de gestion

En 2011, le Conservatoire a réalisé le plan de gestion de l'Anse du Radouaye dans l'objectif d'identifier précisément l'intérêt de celui-ci en terme de biodiversité et de proposer des actions de gestion. Les résultats des inventaires de terrain de 2010 ont permis de définir les habitats naturels et les espèces à préserver en priorité, en fonction de leur rareté, des menaces et de leurs exigences écologiques. A partir des connaissances écologiques des lieux, des objectifs et des actions de gestion ont été proposés pour les cinq prochaines années.

PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL

Le Conseil général de la Marne et le Conservatoire, un partenariat fort

Le Conseil général de la Marne s'investit depuis de nombreuses années dans la préservation de l'environnement dans une démarche de développement durable dans le but d'améliorer le cadre de vie des marnais. S'agissant plus spécialement de la préservation des espaces naturels, le Département de la Marne est un acteur majeur dans la protection de la nature en travaillant en étroite partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.



Martin-pêcheur



Demi-deuil

L'investissement du Conseil général de la Marne au côté du Conservatoire date de 1990. Depuis 2004, le Conseil général a consolidé son partenariat avec le Conservatoire par la mise en œuvre d'un certain nombre d'opérations dans les thématiques liées à la protection, la gestion et la valorisation des milieux naturels remarquables et la protection des chauves-souris.

Dans ce contexte très dynamique, le Conseil général de la Marne a demandé au Conservatoire la réalisation d'un diagnostic écologique de ses propriétés non bâties. Parmi les neuf sites identifiés lors de l'étude, et dans cet élan, le Conseil général a confié la gestion écologique et la valorisation de deux sites naturels « L'Anse du Radouaye » et « les Boisements et milieux associés du Mont de Berru » au Conservatoire par le biais d'une convention de gestion.

Pour toute information complémentaire sur le site « L'Anse du Radouaye », n'hésitez pas à contacter :
Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne
Antenne départementale des Ardennes
114, rue Gambetta - 08400 Vouziers
tél. 03 24 30 06 20

Mél : secretariat@cen-champagne-ardenne.org
Site web : www.cen-champagne-ardenne.org



CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MARNE

40 rue Carnot - 51038 Châlons-en-Champagne cedex
tél. 03 26 69 51 51 - fax 03 26 21 49 81
courriel : contact@cg51.fr - www.marne.fr